



Sites Natura 2000
« Mont Ventoux » FR9301580
« Gorges de la Nesque » FR9302003

Bilan d'animation 2015

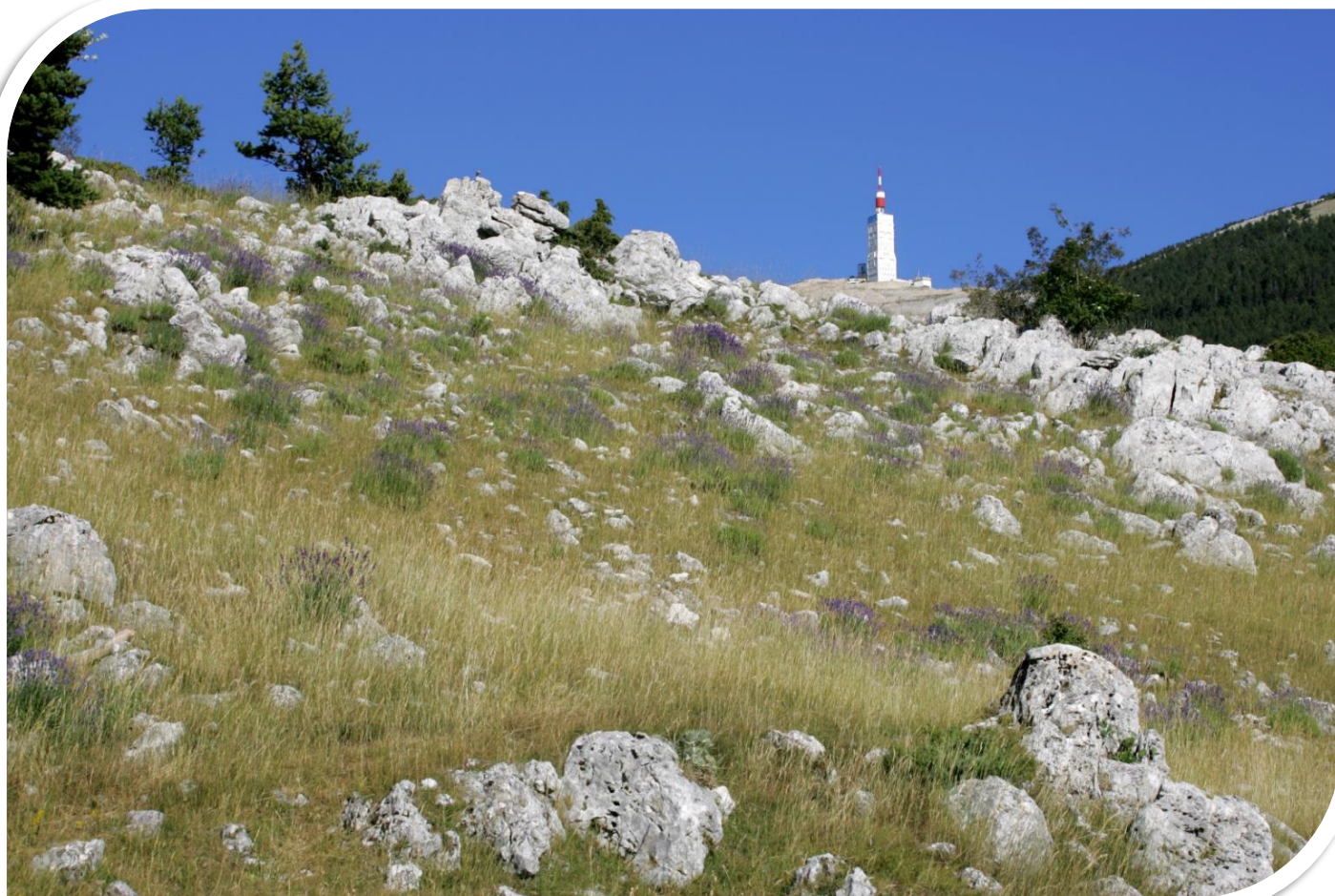


Table des matières

1	Préambule	3
1.1	<i>Les DOCOBs et les sites Natura 2000</i>	3
1.2	<i>Les animations.....</i>	3
1.3	<i>Rappel des enjeux et objectifs des DOCOBs.....</i>	3
1.4	<i>Missions de la structure animatrice</i>	10
2	Bilan d'animation pour l'année 2015 – Mont Ventoux	11
2.1	<i>Gestion des habitats et espèces</i>	11
2.2	<i>Evaluation des incidences des projets</i>	12
2.3	<i>Suivis scientifiques et techniques.....</i>	12
2.4	<i>Information, communication et sensibilisation</i>	14
2.5	<i>Opération « Nettoyons le Ventoux ».....</i>	15
2.6	<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité.....</i>	16
2.7	<i>Gestion administrative et financière, et animation du site.....</i>	17
3	Bilan d'animation pour l'année 2015 – Gorges de la Nesque.....	18
3.1	<i>Gestion des habitats et des espèces.....</i>	18
3.2	<i>Évaluation des incidences des projets</i>	18
3.3	<i>Suivis scientifiques et techniques.....</i>	19
3.4	<i>Information, communication et sensibilisation</i>	20
3.5	<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site et à proximité.....</i>	21
3.6	<i>Gestion administrative et financière, et animation du site.....</i>	21
3.7	<i>Frais annexes</i>	22
4	Synthèse du temps passé – Année 2015.....	22

1 Préambule

1.1 Les DOCOBs et les sites Natura 2000

Site Natura 2000	Mont-Ventoux
Code FSD	FR9301580
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	Septembre 2000
Animateur (2012-2014)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipeement du Mont-Ventoux
Surface	3140 ha

Site Natura 2000 Gorges de la Nesque	Gorges de la Nesque
Code FSD	FR9302003
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	17 février 2011
Animateur (2011-2015)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipeement du Mont Ventoux
Surface	1 233 ha

1.2 Les animations

Président de COPIL Mont Ventoux	Alain GABERT	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipeement du Mont-Ventoux	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Gorges de la Nesque FR9302003	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation	1 janvier 2015 au 31 décembre 2017	

Président de COPIL Gorges de la Nesque	Alain GABERT	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipeement du Mont Ventoux	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Mont Ventoux FR9301580	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation	01 avril 2014 – 31 mars 2017	

1.3 Rappel des enjeux et objectifs des DOCOBs

- Mont Ventoux

Sur un total de 15 habitats d'intérêt communautaire, deux sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats forestiers	9150	Hêtraie et hêtraie-sapinière xérothermophile	637.87
	9330*	Forêt de chênes verts supra-méditerranéenne	99.82
	9340	Forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets sur calcaire	27.26

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats rocheux	6110*	Pelouse calcaire karstique ou rupicole*	17.75
	8120	Eboulis sommitaux	147.21
	8130	Eboulis ouest méditerranéens et thermophiles	192.76
	8210	Falaises (groupement rupestre du Potentillon caulescentis)	33.08 (en plan)
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	2 inventoriées
Habitats de pelouses	6170	Pelouse calcicole subalpine à Elyno-Sesleriatea	35.72
	6210	Pelouse mésophile à Brome érigé	27.07
	6210	Pelouse du Xérobromium erecti	212.01
Habitats arbustifs	4060	Lande à Genévrier nain et hémisphérique	97.60
	4090	Lande hérisson à Genêt de Villars	25.55
	5110	Fourrés préforestiers d'affinités médio-européennes	33.57
	5214	Matorral à Genévrier commun et Genévrier de Phénicie	4.2

Au total, 28 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sont présentes sur le site.

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN, DH4
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	PN, DH4
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	PN, DH4
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN, DH4
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	PN, DH4
	Serotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN, DH4
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN, DH4
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN, DH4
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	PN, DH4
	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	PN, DH4
Flore	Ancolie de Bertoloni	<i>Aquilegia bertolonii</i>	PN, DH2 et 4
	Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	PN, DH5
Invertébrés	Apollon	<i>Parnassius</i>	PN, DH4
	Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	PN, DH4
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2 et 4
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4
Reptiles et batraciens	Vipère d'Orsini	<i>Vipera ursinii</i>	PN, DH2 et 4
	Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	PN, DH4
	Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	PN, DH4

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	PN, DH4
	Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	PN, DH4
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN, DH4
	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN, DH4

PN = Protection Nationale DH = Directive Habitat

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, de nombreuses actions ont été identifiées :

Codes action	Libellé
Gestion forestière et activités cynégétiques (GF)	
S[GF]-1	Suivis des effectifs des grands ongulés dans le cadre du maintien de l'équilibre forêt/gibier
S[GF]-2	Suivi de l'habitat "hêtraie et hêtraie-sapinière"
I[GF]-1	Reconduction de la Réserve domaniale de chasse
I[GF]-2 ; II[GF]-1 IV[GF]-1	Coupes forestières programmées accompagnées de clauses techniques spécifiques Natura 2000
III[GF]-1	Suivi de la forêt naturelle de Pin à crochets du Mont Ventoux
Sauvegarde des milieux ouverts (MO)	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé
Accueil du public et communication (AP)	
I[AP]-1	Projet de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux
I[AP]-2	Aménagement des abords du Trou soufflant
S[AP]-1	Mise en conformité des documents de gestion du territoire en cours d'applications
S[AP]-2	Entretien des équipements de protection du site et de sensibilisation du public
S[AP]-3	Suivis de la fréquentation du site Natura 2000
S[AP]-4	Gestion de l'activité touristique dans le site Natura 2000
S[AP]-5	Enlèvement des épaves et autres débris volumineux
S[AP]-6	Sensibilisation, information du public et surveillance renforcée sur le site
S[AP]-7	Information et références à Natura 2000 dans les plaquettes et Topo-guides de présentation du Mont Ventoux
S[AP]-8	Programme de communication envers le grand public sur le site Natura 2000
S[AP]-9	Cellule observatoire des publications éditées sur le site
Animation du Document d'Objectifs du site	
S1	Animation et mise en oeuvre de la politique Natura 2000 du site
S2	Suivi photographique des habitats

Sauvegarde des milieux ouverts (MO)	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé
Sauvegarde des espèces (SE)	
S[SE]-1	Création de zones boisées conservées en vieillissement
S[SE]-2	Adaptation des points d'eau créés ou rénovés aux besoins des chauves souris
S[SE]-3	Etudes et suivis des chauves-souris au sein du site Natura 2000
S[SE]-4	Inventaire et suivi concernant les reptiles et les amphibiens
S[SE]-5	Suivis de la flore remarquable
S[SE]-6	Suivis des populations des deux papillons Appolon et Alexanor
I[SE]-1	Création d'une Réserve Biologique Domaniale
I[SE]-2	Recherche du Taupin violacé
I[SE]-3	Gestion concertée de l'activité spéléologique
HS[SE]-1	Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chalets sur le traitement des boiseries
II[SE]-2	Préservation de la Vipère d'Orsini en périphérie immédiate du site Natura 2000
III[SE]-1	Suivi de la Vipère d'Orsini sur la Plaine de Choix

- Gorges de la Nesque

Sur un total de 16 habitats d'intérêt communautaire, 4 habitats sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats rocheux	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	96 ha
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	NA
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	NA
Habitats forestiers	9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*	24 ha et 12 ha dégradés
	9340	Yeuseraies mésoméditerranéennes et ibériques nord-occidentales	380 ha
	9340	Yeuseraies à Genévrier de Phénicie	78 ha
	9340	Yeuseraies à Buis	1.21 ha
	9340	Matorral calciphile à Quercus ilex, Quercus coccifera	52 ha
Habitats sclérophylles	5110	Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	17 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier de Phénicie	4343.5 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre et Genévrier commun	52 ha
Habitats aquatiques	3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	19 km
Habitats du complexe riverain	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	910m et 3 km dégradés
	91E-1*	Saulaie blanche médio-européenne*	1500 m
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3000 m
	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires à Roseaux et Baldingère (<i>Convolvulalia sepium</i>)	380m
Pelouses calcicoles sèches	6210	Pelouses sèches du Xérobromion	1 ha
	6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea*	1,55 ha
	6210/6220	Pelouses à Aphyllantes	30 ha
	6210/6220	Steppe supra-méditerranéenne à stipes	7 ha

Au total, 15 espèces de faune d'intérêt communautaire sont présentes sur le site. À noter également la présence exceptionnelle de la Nivéole de Fabre, *Acis fabrei*, endémique des gorges de la Nesque et très proche de la Nivéole de Nice, inscrite elle à la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN, DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	PN, DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN, DH2 et 4
Flore	Nivéole de Fabre	<i>Acis fabrei</i>	PR, DH2
Invertébrés	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN, DH2
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	PN, DH2 et 4
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2 et 4
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Espèce prioritaire DH2
	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	PN, DH2 et 4
	Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	PN, DH2
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4

PN = Protection Nationale PR : Protection Régionale DH = Directive Habitat

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, 30 mesures ont été identifiées et priorisées :

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Gestion des habitats et des espèces (GHE)			
A. Garantir la conservation des habitats forestiers du fond des Gorges			
A1	GHE	1	Maintenir la non-intervention
A2	IS	1	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
A3	ES	2	Mettre en place un suivi des forêts de ravins
A4	GHE	3	Entretien de la mégaphorbiaie
B. Maintenir et restaurer les pelouses sèches d'intérêt communautaire			
B1	GHE	1	Etablir un plan global de gestion pastorale
B2	GHE	1	Restauration d'unités pastorales
B3	GHE	1	Gestion pastorale
B4	GHE	2	Aide aux équipements pastoraux
B5	ES	2	Suivre l'état de conservation des habitats de pelouses sèches
B6	GHE	3	Restauration et entretien de murets
C. Maintenir en bon état de conservation les forêts de Chêne vert et augmenter la superficie des chênaies âgées			
C1	GHE	1	Maintien de faciès âgés dans les forêts exploitables
C2	GHE/ES	1 / 3	Expérimentations liées à la gestion alternative au taillis simple/ Suivi du taillis vieillissant
C3	GHE	1	Création et entretien de clairières
C4	GHE	3	Création et restauration de points d'eau
C5	IS	2	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
C6	IS	2	Incitation des propriétaires forestiers privés à mettre en place des Plans Simples de Gestion ou autres documents de gestion
D. Augmenter la capacité d'accueil du site pour les espèces de Chauves-souris			
D1	ES	2	Recherche et suivis des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit des chiroptères
D2	GHE	1	Conserver un réseau de gîtes pour les chiroptères
D3	IS	1	Sensibilisation des acteurs du territoire aux chauves-souris
E. Assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces			
E1	ES	2	Diagnostiquer les impacts éventuels des pratiques récréatives
E2	IS	1	Sensibiliser et concilier autour des usages présents en milieu naturel
E3	IS	2	Limiter la fréquentation des véhicules motorisés

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Etudes et suivis scientifiques (ES)			
	ES	2	Amélioration des connaissances sur les espèces entomologiques d'intérêt communautaire
	ES	3	Amélioration des connaissances sur la répartition et le biotope de la Nivéole de Fabre
Information et sensibilisation (IS)			
	IS	1	Assurer la communication et la sensibilisation autour des enjeux de conservation du DOCOB
Animation de la mise en œuvre du Document d'objectifs (AMO)			
	AMO	1	Veille environnementale et concertation
	AMO	1	Planification des actions, animation du DOCOB
	AMO	1	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000
	AMO	1	Ajustement du périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque
	AMO	2	Ajustement du périmètre de l'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB en lien avec Natura 2000 s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation du site

2 Bilan d'animation pour l'année 2015 – Mont Ventoux

2.1 Gestion des habitats et espèces

- Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Les sites Natura 2000 constituent des territoires où il est nécessaire d'allier développement économique et préservation de la biodiversité. À ce titre, l'accompagnement des agriculteurs dans la valorisation des pratiques favorables à la biodiversité, à la qualité de l'eau et des sols est un objectif important. Pour cela, le SMAEMV a déposé en 2014 le Projet Agro-Environnemental et Climatique de son territoire. Cette ambition, dont la finalité est de maintenir les pratiques agricoles vertueuses et/ou d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agroenvironnementaux identifiés sur le territoire, permet au monde agricole de souscrire aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, induites par la nouvelle Politique Agricole Commune.

Une fois la candidature du SMAEMV acceptée, il a fallu produire plusieurs documents, notices et outils à destination des éleveurs et de l'administration afin de rendre possible la contractualisation des MAEC dans le courant de l'année 2015.

Accompagné par Anthony ROUX, personne en charge du PAEC Mont-Ventoux au sein de la structure, l'animateur a suivi de près la contractualisation des dossiers et la rédaction des différents éléments.

Le tableau ci-dessous présente un bilan de la contractualisation en 2015 :

Enjeu	Libellé de la mesure	Codification	EU1	EU2	Surfaces engagées (ha)	Montant par hectare (€)	Montant annuel (€)	Montant total sur 5 ans (€)
Herbe	SHP individuelle	PA_MV01_SHP_01	SHP_01	/	473	58,29 €	21 586,77 €	107 933,85 €
DPCI	Entretien des coupures DPCI par l'élevage	PA_MV02_HE09	Herbe 09	/	500	75,44 €	37 720,00 €	188 600,00 €
Biodiversité	Gestion pastorale	PA_MV03_HE09	Herbe 09	/	389	75,44 €	29 346,16 €	146 730,80 €

Total	1362	209,17 €	88 652,93 €	443 264,65 €
-------	------	----------	-------------	--------------

- Stage : Vipère d'Orsini

Espèce emblématique du Mont-Ventoux, la Vipère d'Orsini a fait l'objet d'un stage de 2 mois cet été. Deux sujets ont été traités durant celui-ci. En premier lieu, il s'agissait de catégoriser le profil des visiteurs des pelouses assujetties à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Mont-Serein. L'objectif sous-jacent étant de pouvoir cibler la communication qui sera réalisée à l'avenir sur cette espèce menacée d'extinction.

Dans un second temps, différents sites de reproduction ont été comparés, afin de comparer la situation de la Vipère au regard d'autres lieux de présence en PACA. Néanmoins, devant la nécessité de tenir compte des résultats d'autres campagnes de terrain, faisant intervenir de nombreuses personnes, certaines informations n'ont pas encore été traitées, retardant ainsi la finalisation du rapport et la valorisation de ses résultats.

- **Stage : les rhopalocères patrimoniaux**

Les rhopalocères, ou papillons de jour, ont des particularités tellement diverses qu'ils peuvent faire facilement office d'indicateur de bonne santé d'un milieu naturel. Ainsi, un(e) stagiaire sera recruté(e) en 2016 afin de travailler sur cette thématique et renouvellera une étude réalisée 2003 sur le site.

Nécessitant un travail en amont, notamment en vue du recrutement début 2016, quelques jours ont été consacrés à la rédaction de l'offre et la recherche d'un(e) stagiaire.

2.2 *Evaluation des incidences des projets*

L'évolution du dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou hors d'un site Natura 2000.

Par le biais de cet outil, l'animateur Natura 2000 a la possibilité d'avoir une vision sur une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000. Bien qu'étant une procédure réglementaire ayant la possibilité d'interdire un projet, le rôle principal de cette démarche est de permettre à l'animateur d'apporter des préconisations élémentaires pour limiter au maximum les impacts du projet sur le milieu naturel. Ainsi, aucun avis négatif n'a été formulé par la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse, depuis la mise en place de la démarche Natura 2000 il y a quelques années sur le massif du Ventoux.

Préalablement à ces avis, l'animateur est intervenu en diffusant auprès des porteurs de projets les différents éléments nécessaires à la constitution de ces dossiers. Il s'agit majoritairement d'événements comme le Triathlon du Ventoux, la Montée du Ventoux ou le VentouxMan, où des conseils sur l'organisation sont prodigués et le tracé de la manifestation adapté et modifié au regard des enjeux du site. Ainsi, en 2015, ce sont près de 25 avis qui ont été formulés sur des manifestations sportives, regroupant plus de 10 000 personnes.

Au fil des échanges avec les organisateurs, il est vite apparu que la complexité du formulaire représentait un véritable frein à la compréhension et l'appropriation de la démarche. Ainsi, afin d'améliorer la crédibilité du processus d'évaluation des incidences, une refonte du formulaire a démarré en 2015. La DDT 84, le Parc Naturel Régional du Luberon et le SMAEMV ont conduit cette transformation à travers différentes réunions tripartites. Les résultats s'orientent vers un formulaire allégé dans lequel l'organisateur n'aurait qu'à renseigner les actions concrètes de réduction d'impact. Pour l'aider, il aurait à sa disposition deux fiches techniques regroupant les informations environnementales et les impacts potentiels avec les mesures de réduction correspondantes.

En cours de finalisation actuellement, la nouvelle version du formulaire ainsi que les pièces qui l'accompagnent devraient être diffusées le premier trimestre 2016.

2.3 *Suivis scientifiques et techniques*

- **Retour de la météo sur le Ventoux**

La situation géographique et l'altitude confèrent au Mont-Ventoux des conditions météorologiques qui peuvent être qualifiées d'extrêmes pour nos régions au climat plutôt tempéré. En effet, son isolement au milieu de la vallée du Rhône, dans un axe particulièrement venteux, l'expose à des vents tempétueux, effet accentué par l'altitude du site, à près de 2000 m. Les observations

effectuées depuis le début du siècle jusqu'à la fin des années 1960 permettent d'apprécier ces conditions : des températures pouvant être négatives tout au long de l'année et pouvant s'abaisser jusqu'à -25°, des rafales de vents atteignant les 200 km/h tous les mois de l'année et pouvant dépasser les 250 km/h pour les plus puissantes.

Outre cet aspect-là, des relevés météorologiques au sommet du Ventoux relèvent aussi d'un intérêt scientifique, notamment au regard des différents suivis scientifiques en cours sur le site Natura 2000. Ainsi, pouvoir croiser des données de température et de vent avec les informations pluviométriques acquises auprès de Météo France est primordial pour nombre d'entre eux.



*Image 1 : Sonde de température -
tour Orange France Télécom*

Afin de valoriser au mieux ces données, tout un volet de sensibilisation et de prévention du public est prévu. En effet, face à l'attrait touristique que représentent le massif et les conditions extrêmes qui peuvent exister au sommet, tout un dispositif d'information est en cours de développement. Ainsi, un système d'affichage rendra possible la diffusion des conditions météorologiques en plaine, notamment dans les offices de tourisme, permettant d'envisager l'ascension du Ventoux dans les meilleures conditions possibles. D'autres dispositions sont aujourd'hui à l'étude pour diffuser plus massivement les données recueillies, mais même en l'état, la station prendra un rôle de partage de l'information pour la prévention des risques.

Bien que l'acquisition des équipements n'ait pas été financée par le dispositif Natura 2000 lui-même, une partie du temps de travail nécessaire à la réalisation de ce projet a été assurée par l'animateur du site, justifiant ainsi sa présence dans ce bilan d'animation.

- Suivi des milieux ouverts : réfection des enclos

Installé il y a quelques années via des contrats Natura 2000, un dispositif d'enclos grillagés permet de suivre l'évolution de certains habitats ouverts du site Natura 2000. Face aux conditions climatiques particulièrement extrêmes qui peuvent avoir lieu sur les crêtes et parfois, malheureusement, à des dégradations volontaires, les enclos ne pouvaient plus assurer leur rôle de manière satisfaisante. Ainsi, ceux-ci ont été remis en état par l'animateur du site avant qu'ils ne soient trop dégradés et que cette situation n'entache les conditions de relevé et les résultats.

- Alpes Sentinelles : un espace de dialogue pour anticiper l'impact des aléas climatiques

Ce dispositif étudie différents paramètres physiques, naturels et humains pour comprendre et anticiper l'impact des aléas climatiques et des changements de pratiques pastorales sur les parcours pastoraux. Les crêtes du Ventoux et du Luberon, du fait de leur ressemblance sur le plan écologique et au niveau des pratiques pastorales, ont toutes deux intégrées ce réseau en 2015. Faire face ensemble à ce défi, tel est le pari relevé par les éleveurs, les bergers, les gestionnaires des espaces naturels et les pastoralistes du Luberon et du Ventoux (PNRL, PPNRMV, ONF et CERPAM).

Le réseau Alpagnes Sentinelles valorise des dispositifs de suivi implantés de longue date et constitue un observatoire privilégié pour proposer aux éleveurs et bergers des moyens d'atténuer les effets du changement climatique sur leurs pratiques. Concrètement, il s'agit de suivre avec attention deux GAEC (Montagard / Bédoin et Le Viguiier / Monieux), en étudiant divers paramètres : pratiques pastorales, ressources en herbe, biodiversité, climat et évolution de l'exploitation.

Il est possible de consulter en Annexe 1 la première plaquette d'information de la démarche Alpagnes Sentinelles sur le Mont-Ventoux et le Luberon.

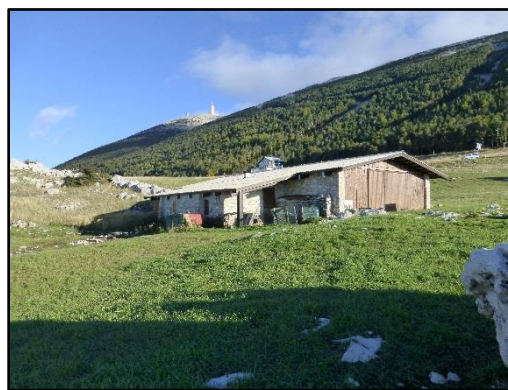


Image 2 : Bergerie de l'Avocat - Mont Serein

2.4 Information, communication et sensibilisation

- Rédaction de pages Internet

Le site internet du SMAEMV propose depuis quelques années maintenant, une arborescence dédiée à Natura 2000 et aux sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque. Suite à une formation dispensée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), un site internet propre à Natura 2000 a vu le jour en avril 2012. Celui-ci, hébergé gratuitement sur le domaine [.n2000.fr](http://n2000.fr), permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, des particularités du site du Mont-Ventoux (habitats, espèces, ...) ainsi que des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

De manière à intégrer les nouveaux sites Natura 2000 gérés par les SMAEMV depuis 2013, le site internet contient désormais les mêmes informations au sujet des sites rivières de l'Aygues et de l'Ouvèze-Toulourenc.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animateur et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

Ce site est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr>

- Journée de formation auprès des organisateurs de manifestations sportives

Une journée de formation auprès des professionnels des activités de pleine nature a été une nouvelle fois organisée avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Vaucluse cette année. Action importante s'inscrivant également dans le volet Evaluation des incidences des projets, celle-ci est une occasion privilégiée pour former les organisateurs aux évaluations des incidences, mais aussi aux outils cartographiques (OpenRunner, Géoportail, Google Earth, ...) afin de les aider au mieux dans leur démarche. Auprès d'une quinzaine de personnes lors de sa seconde édition, cette journée devrait être reconduite, toujours en partenariat avec le CDOS 84 et le Conseil Général de Vaucluse, durant le mois de mars.

- Participation aux manifestations locales

Le SMAEMV, structure animatrice du site Natura 2000 du Mont-Ventoux, est également un acteur important du territoire. À ce titre, il est amené à être présent lors de nombreuses manifestations, qui sont l'occasion pour l'animateur de présenter le dispositif Natura 2000. Parmi ces manifestations, on peut citer la Fête des sports de nature à Monieux, les différents moments d'échanges mis en place dans le cadre du Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux ou encore la fête du PNR Luberon.



Image 3 : Présence de l'animateur Natura 2000 au stand du SMAEMV lors d'une manifestation

Activités importantes de la vie du territoire, ces journées sont l'occasion de sensibiliser de nombreuses personnes aux enjeux et aux caractères exceptionnels du site Natura 2000 du Mont-Ventoux.

- Information auprès des scolaires

Souvent réalisées auprès des futurs professionnels de l'environnement, ces interventions sont l'occasion de les sensibiliser aux nombreux enjeux de conservation de la biodiversité. C'est également une occasion privilégiée pour communiquer sur la démarche Natura 2000, de l'importance de son réseau ou sur les actions engagées. Ainsi, plusieurs journées sont dédiées à cette activité au fil de l'année.

- Plaquette Natura 2000 – Mont-Ventoux

Afin de communiquer plus largement sur les bénéfices qu'apportent le réseau Natura 2000 au territoire et préciser ses missions, une plaquette de communication a été éditée au mois de juin 2015. Diffusée essentiellement lors de la tenue de stand et d'interventions de l'animateur du site (encore une fois nombreuses cette année), la plaquette a rencontré un vif succès auprès du public. Cette plaquette est consultable à l'annexe 2 de ce bilan d'animation.

2.5 Opération « Nettoyons le Ventoux »

L'importante fréquentation touristique que connaît le site du Mont-Ventoux, conjuguée à des conditions météorologiques particulières (vent fort), engendre de sérieux problèmes d'accumulation de déchets au niveau de différents habitats tels que les éboulis sommitaux ou autres pelouses. Ainsi, conformément à l'action « Enlèvement des épaves et autres débris volumineux » inscrite dans le DOCOB, une opération de nettoyage est organisée chaque année à la fin de l'été. Le travail consiste alors au repérage des zones de dépôts et en l'organisation de la journée de ramassage des déchets par un appel à bénévoles. Outre le bénéfice évident pour les habitats, ce type d'opération permet également une sensibilisation des participants aux enjeux de conservation du site.

Programmée cette année le samedi 26 septembre 2015, cette 8^{ème} édition a rassemblé une nouvelle fois de très nombreuses personnes. Volontairement limité à 200 bénévoles cette année pour des

questions organisationnelles, 12 m³ de déchets en tout genre ont été récoltés cette année, puis évacués par les services techniques de la COVE.

Désormais ancrée dans la vie locale, la journée de nettoyage du Ventoux a mobilisé au fil des années plusieurs centaines de personnes. Après un accueil petit déjeuner et à l'issue d'une matinée conviviale, un repas a pu être offert aux participants grâce à la mobilisation de nombreux acteurs du territoire (commune, artisans et commerçants locaux, mobilisation volontaire des agents du SMAEMV, ...).



Image 4 : Une équipe de participants à l'opération Nettoyons le Ventoux! 2015

2.6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité

- Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Le massif étant au cœur de cette démarche, l'animateur a participé à de nombreuses réunions en interne ainsi qu'aux différentes journées en lien avec le projet de Parc, notamment les différents ateliers thématiques (environnement, tourisme, agriculture-forêt, ...), afin de s'assurer que les orientations de la future charte soit compatible avec les enjeux Natura 2000 du site.

- Circulation des engins motorisés en milieux naturels

Dans le cadre du projet précédemment cité, de nombreuses réflexions sont menées avec une liste de partenaires tout aussi variée. Ainsi, suite à des échanges avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse sur l'Avant-projet de Charte, il a été convenu d'établir une proposition de méthodologie visant à identifier les conditions de circulation des véhicules motorisés sur les secteurs sensibles. Cette problématique est également en lien avec les pratiques sportives motorisées, activités pratiquées au sein des sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque.

Ainsi, dans l'optique d'un stage sur ce sujet en 2016, intervenant dans le cadre du projet de PNR, une analyse fine du contexte des pistes, chemins et sentiers existant a été entreprise dans le site Natura 2000. Ce travail cartographique pourra être valorisé par le stagiaire et utilisé par d'autres personnes dans le cadre du projet de PNR et de son volet Circulation des engins motorisés en milieux naturels,

- Projet de réhabilitation du sommet du Mont-Ventoux

Le massif du Mont-Ventoux constitue l'un des sites naturels les plus fréquentés du département de Vaucluse (550 000 visiteurs entre mai et septembre). Ce point de passage concentre également de nombreux enjeux et problématiques liés à des carences dans la gestion des flux de visiteurs et à un déficit de valorisation du site, avec en toile de fonds des dysfonctionnements organisationnels, architecturaux, environnementaux et paysagers.

Conscient de ces faiblesses, une première tentative d'organisation fut conduite au début des années 2000 par le SMAEMV afin d'engager une réflexion collective ayant pour objectifs d'améliorer les modalités d'accueil du public et de requalifier le sommet du Mont Ventoux sur le plan architectural et paysager. Malheureusement, cette réflexion en était restée au stade des propositions.

Mentionnée dans le Document d'Objectifs du site, cette action a été relancée en 2013 via un large travail technique et concerté, définissant un cadre d'intervention et un programme opérationnel. S'appuyant sur la candidature du SMAEMV à l'Espace Valléen, où ce projet fait l'objet d'une fiche action, celui-ci pourrait prendre une tout autre dimension en 2016.

Ainsi, afin de préparer les choses, quelques demi-journées ont été consacrées à ce projet. La coordination et l'animation de cette action devrait être assurées par le SMAEMV, la prise en compte totale des exigences écologiques et enjeux du site devraient donc être assurés.

2.7 Gestion administrative et financière, et animation du site

- Bilan de l'animation du site : 2003 - 2015

Disposant désormais d'un recul suffisamment important pour permettre de tirer des conclusions solides quant à l'évolution du site Natura 2000, un bilan de la décennie d'animation est en cours. Travail déjà très conséquent, celui-ci est compliqué par le changement d'animateur en 2009, induisant la perte de certaines données, notamment pour les plus vieux contrats portés par l'ONF. Néanmoins, le document produit permettra d'avoir une vision très précise des actions mises en place, de l'évolution des milieux et espèces naturels et aura un rôle déterminant dans l'actualisation du Document d'Objectif du site.

Encore en cours de rédaction, ce document devrait voir le jour en 2016.

- Animation générale du site

Le travail administratif et financier a principalement consisté en la rédaction des Rapports d'activités pour le SMAEMV, la préparation du budget ainsi que la rédaction des bilans annuels d'animation.

3 Bilan d'animation pour l'année 2015 – Gorges de la Nesque

3.1 Gestion des habitats et des espèces

- La situation du FEADER

Afin d'assurer une gestion décentralisée des fonds européens, la Région en est devenue la nouvelle autorité de gestion. En cours d'élaboration depuis plusieurs années, le Plan de Développement Rural Régional a été validé en août 2015 pour la région PACA. Ce document cadre le versement des aides découlant du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Désormais, l'ensemble du réseau est dans l'attente de la signature de la convention tripartite Etat/Région/Europe. Celle-ci conditionne le redémarrage des opérations, notamment l'instruction des contrats Natura 2000 et devrait rapidement aboutir.

- Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Les sites Natura 2000 constituent des territoires où il est nécessaire d'allier développement économique et préservation de la biodiversité. À ce titre, l'accompagnement des agriculteurs dans la valorisation des pratiques favorables à la biodiversité, à la qualité de l'eau et des sols est un objectif important. Pour cela, le SMAEMV a déposé en 2014 le Projet Agro-Environnemental et Climatique de son territoire et un avenant à celui-ci en 2015. Cette ambition, dont la finalité est de maintenir les pratiques agricoles vertueuses et/ou d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agroenvironnementaux identifiés sur le territoire, permet au monde agricole de souscrire aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, induites par la nouvelle Politique Agricole Commune.

Bien qu'aucune MAEC n'a été contractualisée au sein du périmètre Natura 2000, conséquence du découpage actuel du site, l'animateur a participé activement à la construction du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Mont-Ventoux du fait de la proximité immédiate de certaines parcelles potentielles.

En plus de l'avenant en 2015, il a fallu produire plusieurs documents, notices et outils à destination des éleveurs et de l'administration afin de rendre possible la contractualisation des MAEC dans le courant de l'année 2015 et 2016.

Accompagné par Anthony ROUX, personne en charge du PAEC Mont-Ventoux au sein de la structure, l'animateur a suivi de près la contractualisation des dossiers et la rédaction des différents éléments.

- Réflexion des prochains contrats Natura 2000

Bien que la situation du FEADER ne permette pas encore l'instruction de contrat Natura 2000, plusieurs pistes ont été étudiées lors de cette année afin de ne pas partir de rien une fois la situation débloquée. Ainsi, avec l'intérêt que représente le site pour les chiroptères, un contrat pourrait être porté en faveur de ces espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, plusieurs jours ont été consacrés à un repérage sur le terrain ainsi qu'un travail cartographique en vue du montage du contrat.

3.2 Évaluation des incidences des projets

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou à proximité d'un site Natura 2000. Cette démarche permet de responsabiliser le porteur de projet en le faisant

s'interroger sur les impacts potentiels et les moyens de les limiter, en apportant des préconisations complémentaires. Par le biais de cet outil, l'animateur Natura 2000 a la possibilité d'avoir une vision sur une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000.

Préalablement à ces avis, l'animateur est intervenu en diffusant auprès des porteurs de projets les différents éléments nécessaires à la constitution de ces dossiers. Il s'agit majoritairement d'événements comme la Nesque Voie Verte, la Sporta et d'autres manifestations motorisées, où des conseils sur l'organisation sont prodigués et le tracé de la manifestation adapté et modifié au regard des enjeux du site. Bien que le site ne jouisse pas de la même notoriété que le Mont-Ventoux, celui-ci n'en est pas moins arpenté par de nombreuses manifestations sportives. Cantonnées le plus souvent à la route départementale traversant le site (D 942), ces manifestations peuvent avoir un impact sur les espèces patrimoniales du site au vu de la configuration morphologique des gorges. Ainsi, plusieurs manifestations, notamment motorisées, ont fait l'objet de préconisations pour assurer leur validation par les services de l'Etat et l'autorité environnementale.

Au fil des échanges avec les organisateurs, il est vite apparu que la complexité du formulaire représentait un véritable frein à la compréhension et l'appropriation de la démarche. Ainsi, afin d'améliorer la crédibilité du processus d'évaluation des incidences, une refonte du formulaire a démarré en 2015. La DDT 84, le Parc Naturel Régional du Luberon et le SMAEMV ont conduit cette transformation durant différentes réunions tripartites. Les résultats s'orientent vers un formulaire allégé dans lequel l'organisateur n'aura qu'à renseigner les actions concrètes de réduction d'impact de sa manifestation. Pour l'aider, il aura à sa disposition deux fiches techniques regroupant les informations environnementales et les impacts potentiels avec les mesures de réduction correspondantes.

Enfin finalisées, la nouvelle version du formulaire ainsi que les pièces qui l'accompagnent sont en cours de diffusion à l'ensemble des partenaires concernés (Préfecture, Sous-Préfectures, Mairies, comités sportifs départementaux...)

3.3 Suivis scientifiques et techniques

- *Suivi de l'évolution du milieu suite à l'expérimentation d'une conversion de régime sylvicole* » C2-GHE/ES

En lien direct avec le contrat lié à l'expérimentation d'une conversion de régime sylvicole, un suivi est réalisé en parallèle. Il se compose d'une série de placettes expérimentales disposées dans les taillis vieillissants ayant fait l'objet de différentes modalités de traitement (création de petites trouées de 4 à 5 ares, balivage du taillis, témoin sans aucune intervention), afin d'évaluer les effets des modes d'intervention. Renouvelable tous les 5 ans, celui-ci portera ses fruits seulement dans quelques années. Néanmoins, certaines mesures sont à réalisées dès cette année, notamment celles concernant la régénération naturelle. Ainsi, quelques jours ont été consacrés à cette mission et d'autres le seront encore dans les semaines à venir, afin d'assurer la pérennité de ce suivi.

- **Suivi des habitats forestiers du fond des gorges du site – A3-ES**

La mise en place et la réalisation de cet état 0 a pour vocation d'initier un suivi capable d'évaluer l'état des habitats naturels forestiers, notamment ceux d'intérêt communautaire, à l'échelle du site Natura 2000. Il évaluera également l'efficacité des préconisations et des mesures prises visant à améliorer l'état des habitats naturels. Enfin, les résultats de ce suivi permettront de proposer, si besoin, des ajustements de gestion ou de nouvelles mesures.

Une première procédure de consultation a été lancée dès 2014, cependant, devant des impératifs de calendrier, celle-ci a été déclarée sans suite. Les prestataires qui avaient répondu en 2014 ont été une nouvelle fois sollicités quelques mois plus tard, pour que ce suivi ait bien lieu en 2015.

Ainsi, ce sont 11 placettes de tailles variables qui ont été étudiées au sein du site Natura 2000. Deux indices ont été appliqués afin de pouvoir mesurer l'évolution qualitative des peuplements : l'Indice Biologique Potentiel, adapté au site et un outil propre à l'évaluation des habitats Natura 2000, indiqué dans le Cahier des Charges pour les Inventaires Biologiques (CCIB). Les espèces remarquables croisées lors de ce travail ont également été relevées afin d'agréments la base de données du SMAEMV.

Commune : Blauvac – Monieux – Méthamis – Villes-sur-Auzon

Propriétaire : Public et privé

Maître d'ouvrage : SMAEMV

Maitre d'œuvre : Nicolas BOREL Consultant

Montant du suivi : 6 245 € HT

Période de réalisation : Printemps - Eté 2015

3.4 Information, communication et sensibilisation

- **Rédaction des pages Internet**

Le site internet du SMAEMV propose depuis quelques années maintenant, une arborescence dédiée à Natura 2000 et aux sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque. Suite à une formation dispensée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), un site internet propre à Natura 2000 a vu le jour en avril 2012. Celui-ci, hébergé gratuitement sur le domaine [.n2000.fr](http://n2000.fr), permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, des particularités du site des Gorges de la Nesque (habitats, espèces, ...) ainsi qu'aux actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animateur et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

Ce site est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr>

- **Participation aux manifestations locales**

Le SMAEMV, structure animatrice du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque, est également un acteur important du territoire. À ce titre, il est amené à être présent dans de nombreuses manifestations, qui sont l'occasion pour l'animateur de présenter les dispositifs Natura 2000 existant et répondre aux questions des personnes intéressées. Parmi ces manifestations, on peut citer la journée Nesque Voie Verte (07/06/15), la Fête des sports de nature à Monieux (14/06/14) ou encore la fête du Parc Naturel Régional du Luberon (20/09/15). Activités importantes de la vie du territoire,

ces journées sont l'occasion de sensibiliser de nombreuses personnes aux enjeux et aux caractères exceptionnels du site N2000 des Gorges de la Nesque.

- **Information auprès des scolaires**

Souvent réalisées auprès des futurs professionnels de l'environnement, ces interventions sont l'occasion de les sensibiliser aux nombreux enjeux de conservation de la biodiversité. C'est également une occasion privilégiée pour communiquer sur la démarche Natura 2000, de l'importance de son réseau ou sur les actions engagées. Alors que le site du Mont-Ventoux est coutumier de ce genre de journée, ce sont les Gorges de la Nesque qui furent choisies par des étudiants de la Sorbonne à Paris afin de présenter le site, son histoire et sa géologie particulière.

3.5 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site et à proximité

- **Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux**

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Les Gorges de la Nesque étant l'un des sites naturels remarquables du territoire, l'animateur a participé à de nombreuses réunions internes à la structure, ainsi qu'aux différentes journées en lien avec le projet de Parc, notamment les quelques ateliers thématiques (environnement, tourisme, agriculture-forêt, ...), afin de s'assurer que les orientations de la future charte soit compatible avec les enjeux Natura 2000 du site.

- **Circulation des engins motorisés en milieux naturels**

Dans le cadre du projet précédemment cité, de nombreuses réflexions sont menées avec une liste de partenaires tout aussi variée. Ainsi, suite à des échanges avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse sur l'Avant-projet de Charte, il a été convenu d'établir une proposition de méthodologie visant à identifier les conditions de circulation des véhicules motorisés sur les secteurs sensibles. Cette problématique est également en lien avec les pratiques sportives motorisées, activités pratiquées au sein des sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque. Un travail conséquent de cartographie des chemins existants et de leur type de pratique a été fait sur les Gorges de la Nesque. Agrémenté par le travail d'une stagiaire en 2016, cette masse d'information pourra être valorisée et donnera la possibilité d'engager une réflexion sur le sujet.

3.6 Gestion administrative et financière, et animation du site

Parties intégrantes de son travail, l'animateur a également assuré les actions suivantes :

- Montages administratifs et financiers pour l'animation du site,
- Recrutement ou encadrement de stagiaires ou collaborateurs,
- Ingénierie financière (élaboration de marchés publics ou appel d'offres, sélections des prestataires, ...),
- Suivi des activités de l'animation.

3.7 Frais annexes

L'animateur Natura 2000 dispose de tous les moyens du SMAEMV pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Ceux-ci se composent notamment de secrétaire, de chargé de communication et d'une personne allouée aux procédures de marchés publics. L'animateur a également à sa disposition tous les véhicules du SMAEMV pour se déplacer sur le territoire, ainsi que du matériel technique acquis par la structure (GPS, longue vue, appareil photo, ...) pour mener à bien son travail.

Bien évidemment, tous ces frais annexes n'ont pas été facturés et restent à la charge du Syndicat Mixte, bien que ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par ans.

Il est cependant très important d'ajouter que la présence d'une enveloppe, même de faible importance, pour les dépenses liées à l'animation (achat de données météo et cartographique, équipements particuliers, frais de déplacement, clés DFCI... comme ça a été le cas pour le site du Mont-Ventoux) est une plus-value déterminante pour la bonne réalisation des missions et n'impacte en aucun cas négativement la mise en application du DOCOB.

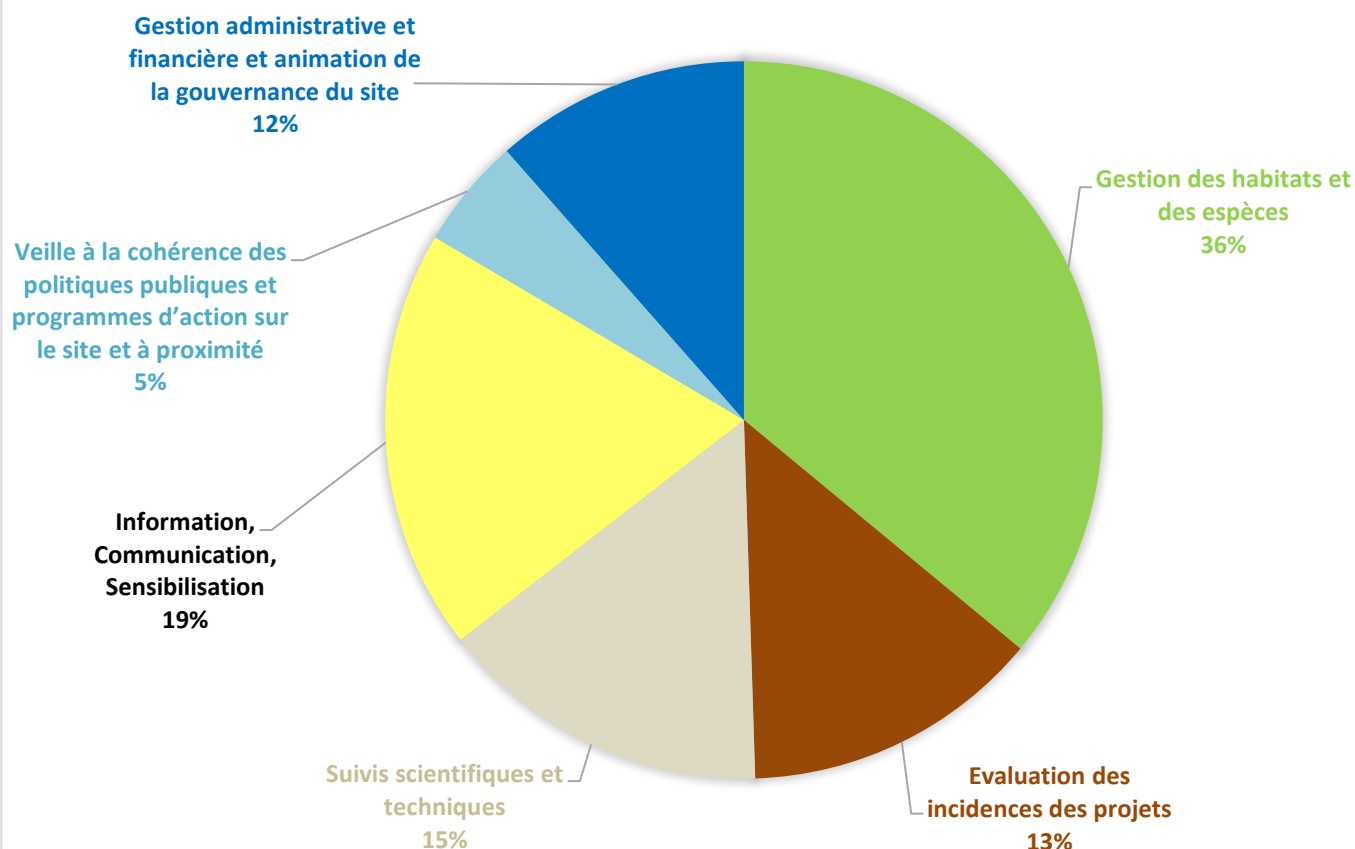
4 Synthèse du temps passé – Année 2015

De plus en plus en plus sollicité par des porteurs de projet pour obtenir des renseignements au sujet de leur évaluation des incidences N2000, ce volet de la démarche semble prendre de plus en plus d'importance. Le temps de travail de l'animateur durant la période actuelle d'animation semble également confirmer cette évolution. Ainsi, la présence de ce garde-fou apparaît comme favorable au site Natura 2000 et aux nombreux habitats et espèces qui le composent, sensibles aux perturbations.

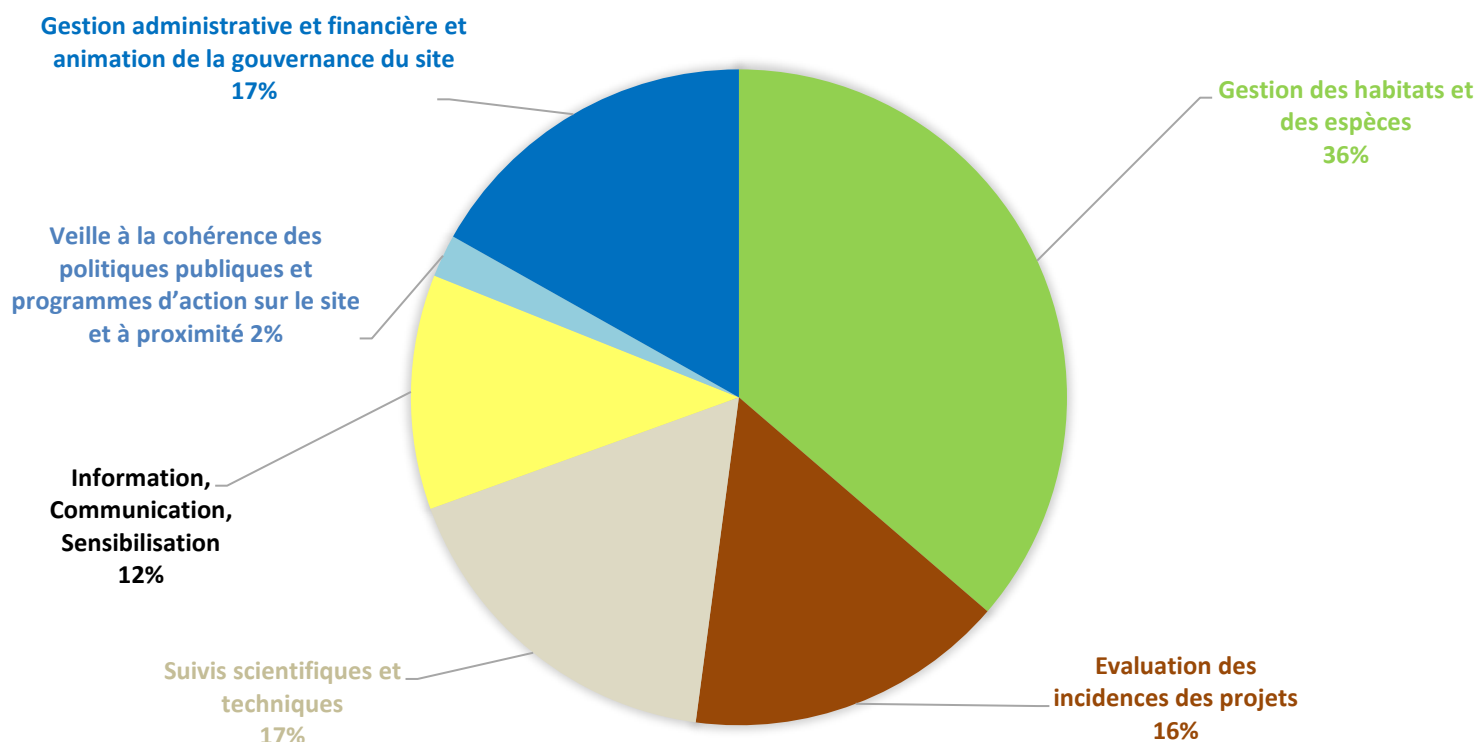
L'aspect administratif de la démarche prend également un temps considérable. Bien que nécessaire sur certains points afin d'éviter d'éventuelles dérives, d'autres semblent plus superflus et risquent d'avoir des conséquences significatives sur le travail de l'animateur.

Le tableau ci-dessous indique la répartition du temps de travail selon les 6 axes de développement de la démarche Natura dans un site.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL 2015 - SITE MONT-VENTOUX



RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL - SITE GORGES DE LA NESQUE



Annexe 1 : Plaquette Alpagnes Sentinelles



Alpagnes sentinelles...
...dans le Luberon et le Ventoux

Alpagnes sentinelles :

un espace de dialogue pour anticiper
l'impact des aléas climatiques



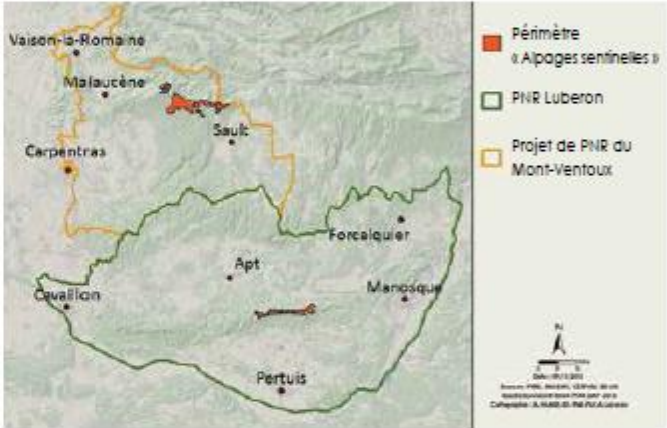

Juillet 2015

4 alpages ovins du Luberon et du Ventoux rejoignent le réseau alpin

Mesurer, écouter, partager, sont les maîtres mots du programme « Alpagnes sentinelles ». Ce dispositif étudie différents paramètres physiques, naturels et humains pour comprendre et anticiper l'impact des aléas climatiques et des changements de pratiques pastorales sur les parcours du Parc naturel régional du Luberon et du projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Faire face ensemble à ce défi, tel est le pari relevé par les éleveurs, les bergers, les gestionnaires des espaces naturels et les pastoralistes du Luberon et du Ventoux (PNRL, PPNRMV, ONF et CERPAM*). Ils s'appuient sur une expérience de partenariat de plus de trente ans en faveur de l'élevage et des équipements pastoraux (citerne, abris, débroussaillages...).

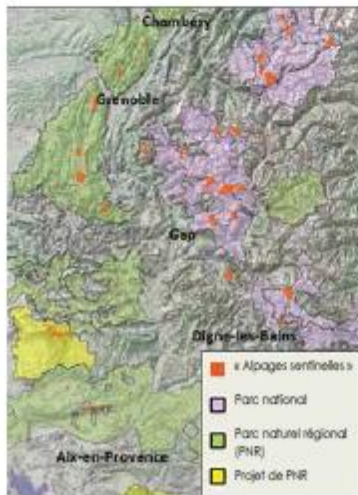
Le réseau Alpagnes sentinelles valorise des dispositifs de suivi implantés de longue date et constitue un observatoire privilégié pour inventer une gouvernance partagée.



Carte des unités pastorales du PNR Luberon et PPNR Mont-Ventoux engagées dans le réseau Alpagnes sentinelles

- * Sur le **Grand Luberon**, les 2 unités concernées sont exposées au nord autour de 1000 m d'altitude. Elles sont utilisées comme quartiers de fin de printemps et de début d'été par l'association pastorale locale regroupant 4 éleveurs ; 2 exploitations sont suivies.
- * Sur le **Mont-Ventoux**, les 2 alpages composés de 4 unités pastorales sont situés sur les crêtes entre 1200 et 1900 m d'altitude (sommet du Ventoux, Mont Serein et forêt domaniale du Ventouret). Ces alpages se situent sur le « Géant de Provence » sont très exposés au risque de canicule au cœur de l'été. Ils sont utilisés par 2 GAEC*.

Dans le cadre du réchauffement climatique, les capacités d'adaptation de l'élevage préalpin à un climat fortement marqué par la chaleur et la sécheresse pourraient servir de référence dans le futur aux territoires alpins.



Carte du réseau alpin Alpagnes sentinelles

Historique du réseau Alpagnes sentinelles

Initié dans les **Écrins**, ce réseau s'est constitué au fil des ans à l'échelle du Massif alpin français, s'élargissant à la **Vanoise**, au **Vercors**, à la **Chartreuse**, puis aux alpages gérés par les fermes expérimentales de Carmejeane et du Merle en **Ubaye** et dans le **Mercantour**. Ce réseau se compose aujourd'hui de 31 alpages et de 37 exploitations utilisatrices.

Le projet est né face aux inquiétudes provoquées par la canicule de 2003, puis aux sécheresses répétées des années suivantes. Et c'est bien à l'échelle du massif alpin que la question du changement climatique doit être traitée, depuis les **Préalpes** sèches jusqu'à la haute montagne.

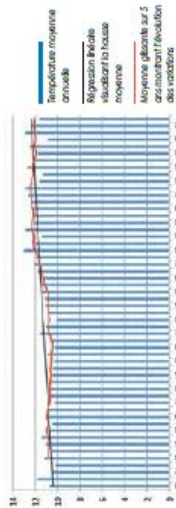
* **PNRL** : Parc naturel régional du Luberon - **PPNRMV** : Projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux
ONF : Office national des forêts - **CERPAM** : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée - **GAEC** : Groupements agricoles d'exploitation en commun.

Le programme Alpages sentinelles vise à produire des connaissances et des références techniques sur les dynamiques et les processus qui se nouent entre le climat, les milieux (biodiversité et ressource pastorale), les pratiques pastorales et les systèmes d'exploitation. Il fournira des éléments pour mieux prendre en compte la variabilité de la ressource des milieux ouverts dans la définition de leur gestion : dates de pâturage, chargement, modes de conduite des animaux.

Un dispositif de suivi de la biodiversité, de la ressource en herbe et du pâturage

L'évolution du climat depuis 50 ans a été suivie à partir de la reconstruction des données météo précédenment localisées sur les crêtes du Luberon et du Ventoux (stations SAFRAN virtuelles de Météo-France).

Il est ainsi possible de faire émerger les tendances et d'identifier les accidents climatiques affectant la ressource pastorale, en lien avec l'évolution des écosystèmes pâturés. A terme, l'objectif est de caractériser ce qui constitue une séquence d'« accidents climatiques » et de suivre la pousse de l'herbe en conséquence. Il s'agit aussi de continuer à suivre l'évolution du climat, notamment la hausse des températures, et les évolutions des écosystèmes de pelouses. Ce travail a été réalisé grâce à un soutien méthodologique de l'INRA et de l'IRSTEA. Les suivis portent sur les conditions météo et d'enneigement, la diversité de la flore, la ressource pastorale, la gestion pastorale et le fonctionnement des exploitations utilisatrices d'alpages.



Évolution des températures moyennes annuelles en °C entre 1940 et 2013

La biodiversité forestière est désormais évaluée dans le cadre du réseau européen Natura 2000. Le Massif du Luberon et le Mont-Ventoux offrent en effet sur leurs crêtes des milieux ouverts tagonnés par une pratique pastorale séculaire, d'une exceptionnelle biodiversité.

Le protocole de suivi du Luberon (2014) reprend la méthodologie d'une thèse publiée en 2002 (E. Vela, Université d'Aix-Marseille). Il évalue l'état de conservation des pelouses sèches à brème érigé et des landes à Genêt de Villars, grâce à des relevés phytosociologiques conduits tous les 5 ans sur un réseau de 25 placettes de 400 m².

Les pelouses des crêtes du Mont-Ventoux disposent également d'une série d'enclos. Les plus vieux d'entre eux ont été installés en 2002 par l'ONF afin de suivre les effets du pastoralisme. Etendu par le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV, structure de préservation du PNR du Mont-Ventoux) sur d'autres habitats, via notamment des contrats Natura 2000, ils font l'objet de campagnes de relevés tous les 5 ans.

Ces études et protocoles offrent un recul de 30 ans sur l'évolution des milieux ouverts du Grand Luberon et constitueront un apport complémentaire de grande valeur au programme Alpages sentinelles en lien avec la variabilité et l'évolution des données climatiques annuelles et le suivi des campagnes de pâturage.



• Photos du Mont Ventoux © F. Agazzi

Des milieux exceptionnels, très sensibles aux aléas climatiques

Les parcours de crêtes ont des milieux très exposés aux chocs climatiques : sécheresses de printemps, canicules, froide tardifs. Depuis 2009, ces accidents climatiques répétés conduisent à des changements récents de pratiques menant en évidence les risques de dégradation des pâturages.

Les données recueillies de nouvelles difficultés : décalage des dates d'utilisation, manque d'herbe, imprévisibilité de plus en plus grande dans le calendrier de pâturage... La question des marges de manœuvre pour les éleveurs et leurs troupeaux se pose face au réchauffement climatique annoncé (hausse d'environ 1,5°C depuis 40 ans).

La ressource en herbe

Auditer la capacité d'adaptation des systèmes pastoraux aux aléas climatiques et à plus long terme au phénomène de changement climatique.

Les pratiques pastorales

La ressource en herbe est suivie chaque année. Sur le Grand Luberon, l'objectif est de connaître la quantité d'herbe (phytomasse) disponible à l'arrivée du troupeau en fin de printemps. Le protocole repose sur la collecte, le tri, le séchage et le pesage de l'herbe. Année après année, il s'agit de mettre en évidence les variations interannuelles de la ressource offerte aux troupeaux. L'évolution qualitative de la strate herbacée est également suivie au moyen de « lignes de lecture » complétées par le suivi d'enclos non pâturés. Ce suivi est effectué tous les 2 à 5 ans selon les cas, par le PNRL et le CERPAM.

Les pratiques pastorales sont suivies tous les ans. Chaque berger remplit un calendrier de pâturage permettant de connaître les secteurs utilisés et les circuits des animaux. En fin de saison, une tournée de fin de pâturage permet d'évaluer le niveau de consommation d'herbe et de feuillage sur les arbustes présents et ainsi de mieux comprendre le comportement du troupeau et l'évolution du tapis herbacé. Les altérations de la pelouse, pouvant être liées au pâturage, à un problème climatique ou à la faune sauvage, sont repérées et mesurées par des indices de dégradation.

Ce travail est effectué conjointement par le PNRL, le PPNRMV et le CERPAM lors de la tournée de fin de pâturage. Les discussions avec les éleveurs, les bergers et l'ONF y sont très enrichissantes.

Les exploitations d'origine des troupeaux

Les exploitations d'origine des troupeaux font l'objet d'une description et d'un suivi annuel. L'utilisation de l'alpage sentinelle dépend de l'organisation de l'exploitation, elle-même incitée dans un environnement économique et social complexe. Pour comprendre l'utilisation des parcours de proximité qui représentent le Grand Luberon et le Ventoux, il est indispensable de repérer les clés de décision de l'éleveur liées au fonctionnement de l'exploitation : périodes de reproduction, touche, transhumance, organisation du travail...



La gouvernance partagée

Inventer une gouvernance partagée face au défi collectif du changement climatique grâce à une rencontre annuelle des principaux acteurs (éleveurs, bergers, élus référents, scientifiques, gestionnaires et pastoralistes) et des échanges réguliers.

Le Système d'information territorial des PNR de PACA (SIT) est l'outil privilégié pour constituer et valoriser une plate-forme d'information partagée avec les acteurs permettant le suivi de ces données. Cet outil de croisement de données et d'analyse sera également mobilisable plus largement pour mutualiser les enseignements tirés du partenariat sur l'ensemble du réseau alpin et répondre au défi commun. www.pnrmv.org

Le SIT



Enquêtes sur les 5 exploitations sentinelles d'Alpages sentinelles (Crêtes, La Bastide des Jourdans, Ventoux, Luberon, Montoux et Bédouin) : structure d'exploitation et organisation spatiale, système d'alimentation et place de l'alpage dans le système, perception par l'éleveur du climat de l'année en cours, de l'année précédente et des principaux types d'accidents climatiques qui affectent l'alimentation des troupeaux, ajustements apportés dans leurs pratiques.

Enquête complémentaire simplifiée sur 10 exploitations (analyse des systèmes d'alimentation) pour repérer la diversité des systèmes, mieux comprendre les logiques des éleveurs et leur organisation sur le territoire.





Paroles d'acteurs...

Dominique Raymond

Éleveur à La Bastide des Jourdans (84)

« Cette année (2011), on a fait 30% de moins sur la première coupe. Le Luberon avait moins d'herbe que d'habitude mais les bêtes étaient belles et se sont maintenues. Le berger a fait plus manger les bordures et les bois. »

« Ici les pelouses sèchent vite. Les brebis lèvent la tête en arrivant. Elles savent qu'il faut manger en haut. C'est une transition pour la montagne ; une montagne. »

Marial Legrand

Éleveur à Céreste (04)

« Cette année 2011, on est resté 3 semaines de moins sur le Luberon et en bas tout était sec. Heureusement, il y a les ubacs boisés et les restoules des voisins. On ne peut descendre en dessous d'un lot de 1000 brebis, pour la garde. Avec 500 brebis je perds mon temps. »

Sophie Bourlon et Baptiste Montesinos

Chargés de mission Natura 2000 Luberon et Mont-Ventoux

« La volonté des territoires Luberon et Mont-Ventoux est de poursuivre son soutien aux éleveurs et aux bergers. Partager leur expérience, se référer aux résultats des suivis scientifiques, l'objectif est bien de les aider autant que possible à ajuster leurs pratiques pour préserver leur ressource pastorale et la biodiversité exceptionnelle des parcours des crêtes. »

Laurent Michel

Botaniste au PNR Luberon

« Une évolution constatée sur les crêtes du Grand Luberon : les landes à Genêt de Villars tendent à régresser, devenir moins typiques, au profit d'une strate herbacée plus banale. On ne sait pas vraiment l'expliquer, quel poids accorder à d'éventuels changements des pratiques pastorales, au changement climatique ? »

Olivier Delapris

ONF - Responsable de l'unité territoriale du Ventoux (84)

« Il faut préserver les pelouses résiduelles des crêtes du Ventoux. Un suivi technique et scientifique est indispensable pour prendre les bonnes décisions de gestion. »

Bénédicte Beylier

CERPAM (84)

« Une bonne organisation de l'alpage - équipements et circuits - est primordiale et permet des adaptations plus fines de la conduite face aux aléas climatiques. Le suivi dans le cadre d'Alpages sentinelles, et notamment la tournée commune de fin d'estive, permet de connaître en direct à la fois les résultats sur le terrain et les ressentis des différents acteurs. »



Les éleveurs et les bergers des Alpages sentinelles. Les élus référents.



Le projet Alpages sentinelles est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme POIA / FEDER.



Pour tout renseignement :

Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès 84404 Apt Cedex
sophie.bourlon@parcduluberon.fr
Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr



Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement
du Mont-Ventoux et de préfiguration du Parc naturel
régional du Mont-Ventoux
830, avenue du Mont-Ventoux 84200 Carpentras
baptiste.montesinos@smaemv.fr • Tél. 04 90 63 22 74
www.smaemv.fr • www.smaemv.n2000.fr

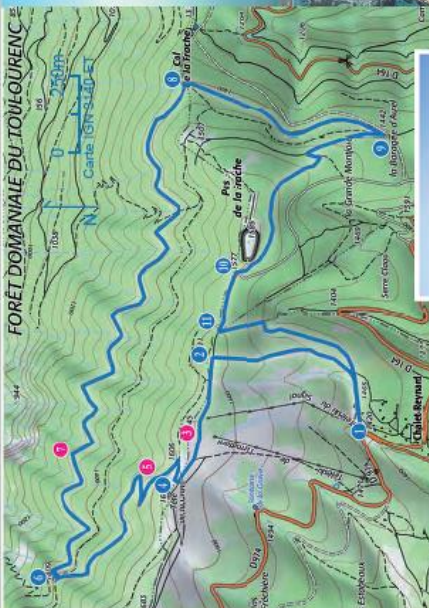
Les
partenaires

Les
financeurs

Annexe 2 : Plaquette Natura 2000 Mont-Ventoux

RANDONNÉE DÉCOUVERTE :

ACCESSIBILITÉ :
Bédon par la D 974 et par Sault par la D 164.



1 Prendre à droite du Chalet Reynard pour atteindre le Chalet de Manin (130 m). Emprunter le petit chemin à droite (peu perceptible), pour rejoindre la piste de ski (porteurs bleus). Ici, remonter jusqu'à la crête au lieu-dit Le Signal (1 608 m).

2 Partir en direction du sommet en suivant la crête. Passer les arrivées des 2 téléskis pour rejoindre la tête de la Grave (1 625 m).

3 Durant la progression, appréciez le panorama qui s'offre à vous. Au premier plan, les pierriers sommitaux riches en biodiversité floristique, où l'Insecte pas rare en été de croquer quelques moutons. A gauche, toute la plaine du Comtat Venaissin s'étend sous vos yeux. A droite, les collines et montagnes des Préalpes découpent l'horizon.

4 Plonger vers le versant Nord du Ventoux en franchissant la crête et en suivant un sentier rocailleux. Après quelques dizaines de mètres, tourner en gironne sur la gauche et rejoindre le GR 9 à Serres-Gros (1 402 m).

5 Un bruit de pierre qui roule ? Soyez attentif et silencieux, vous pourriez être en compagnie de chamois, sans conteste les rocs des lieux.

6 Une fois sur le GR 9, descendre le sentier en lacets sur la droite pour partir ensuite vers l'est et rejoindre l'épaulement de la Frache (1 400 m).

7 Depuis le franchissement de la crête, vous évoluez en RBL. Reconnue pour la qualité de ses forêts, vous pourrez y observer de très vieux hêtres, y entendre de nombreux oiseaux et apprécier sa flore variée. Attention néanmoins, il est interdit de s'y déplacer en dehors des sentiers balisés.

8 Au Col de la Frache, partir vers la droite sur la piste qui s'élève en pente douce et rejoindre le carrefour de la Baraque d'Aurel (1 441 m).

9 Au croisement continuer à droite vers le sommet. Après 500 m, suivre le sentier sur la gauche jusqu'au Pas de la Frache (1 575 m).

10 Traverser la route et continuer à travers la forêt jusqu'à l'entrée de la Combe Brune (1 600 m).

11 De là, partir dans la combe sur votre gauche. Après 270 m, suivre les panneaux MTB sur la droite et rejoindre le chalet Reynard.

UN GÉANT DE BIODIVERSITÉ

Site Natura 2000 MONT-VENTOUX



Le sud au nord, les 2 visages du Géant

En quelques heures de marche, savourez un condensé du Mont-Ventoux : pierriers, hêtre et crêtes, emblèmes du Ventoux, fascinent le voyageur dès le premier regard.

Point d'orgue de la randonnée, vous traverserez la Réserve Biologique Intégrale (RBI) du Mont-Ventoux sur le fonctionnement naturel des écosystèmes forestiers. Vraiment, laboratoires de nature, les RBI ont pour vocation de conserver les rares nœuds de forêts anciennes qui existent encore en métropole.

Office National des Forêts

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de préservation du Parc National Régional du Mont-Ventoux
830 avenue du Mont-Ventoux 84 200 CASPEYRAS - Tél : 04 90 63 22 74
www.smaemv.n2000.fr

RECOMMANDATIONS :

- Itinéraire déconseillé par vent fort.
- Équipement adapté indispensable en cas de neige.

NE PAS OUBLIER :



UN SITE D'EXCEPTION

Du haut de ses 1911 mètres d'altitude, le Mont-Ventoux a les pieds en Provence et la tête dans les Alpes. Plus qu'une simple image, cette situation lui confère une variété de conditions (température, pluviométrie, exposition, ...) exceptionnelle entre le piémont et le sommet. Cette notion d'étagement bioclimatique permet ainsi de croiser le filicéux olivier à quelques kilomètres d'une flore boréale, empruntée aux plagues des terres arctiques.

LE SOMMET, DOMAINE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Souvent qualifié d'andé et de lunaire, le Géant de Provence déploie en réalité une biodiversité exceptionnelle à qui sa tête la regarde.

Ancolie de Bertoloni, Carabe doré du Ventoux, Rosalie des Alpes et Paronyque de Provence font partie des nombreuses espèces rares et protégées que l'on retrouve sur les pentes du Ventoux. Reconnu de longue date pour la richesse de sa faune et de sa flore, ce sont ainsi 120 espèces d'oiseaux et plus de 1000 plantes différentes qui côtoient ses combes, vallons, crêtes et plateaux.

Photos : S. Merle - ANCIEN MAE-MN, J. Gaudin - ANCIEN MAE-MN, S. Merle - ANCIEN MAE-MN, J. Gaudin - ANCIEN MAE-MN, M. L. Gaudin - ANCIEN MAE-MN, M. L. Gaudin - ANCIEN MAE-MN



NATURA 2000 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Plus grand réseau d'espaces protégés au monde, les sites Natura 2000 préservent les habitats et les espèces dits d'intérêt communautaire. À l'aide d'un Document d'Objectifs (DOC) et de nombreux partenaires locaux, le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux est chargé par l'État de veiller au bon état écologique du site du Mont-Ventoux.

DES BERGERS, DES MAEC, DE LA BIODIVERSITÉ

Véritable soutien au pastoralisme, les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont un des outils de la démarche Natura 2000. Compensées financièrement pour faire face aux difficultés rencontrées, les éleveurs s'engagent à respecter un cahier des charges adapté à la biodiversité locale. Préservant des prairies riches en espèces d'un embroussaillage souvent synonyme d'une perte en diversité biologique, cette activité ancestrale est une alternative efficace à l'utilisation d'engins mécaniques beaucoup plus impactants.



LE BOIS MORT, SOURCE DE VIE !

En cohérence avec les actions de l'Office National des Forêts (ONF), l'une des volontés de la démarche Natura 2000 sur le Ventoux est de créer un réseau d'îlots de vieux bois sur le massif. Indispensable à la survie de certaines espèces, le bois mort, bien que primordial pour la biodiversité dite saproxylique (inféodée aux bois morts), est souvent absent de nos forêts. Ainsi, en complément d'une Réserve Biologique Intégrale, 9 îlots de sénescence ont été créés grâce à des contrats Natura 2000. Ceux-ci engagent les signataires à laisser évoluer leur forêt sans aucune intervention humaine pendant 30 ans.



Aigle royal
Aquila chrysaetos



MARS 2001
Validation du Tome 1
du DOCOB



MARS 2003
Validation du Tome 2
du DOCOB



JUILLET 2006
Classement en
Site d'Importance
Communautaire



JUN 2010
Classement en
Zone Spéciale de
Conservation



JANVIER 2015
Animation de la
5ème convention
triennale par le
SMAEMV